



---

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Fédération 3977 contre les maltraitances**

---

Paris, le 8 octobre 2021

**12<sup>ème</sup> Journée nationale des aidants :  
une journée pour y penser, tous les autres jours pour les soutenir**

Le 6 octobre est reconnu comme la journée de soutien aux aidants, ces personnes qui, au quotidien, dans la proximité, apportent une aide indispensable aux personnes en situation de vulnérabilité, quelle qu'en soit la raison.

Selon des estimations récentes, ces personnes représentent 11 millions d'habitants dans notre pays.

**La Fédération 3977 contre les maltraitances souhaite mettre en valeur le rôle essentiel des aidants dans la prévention et les réponses apportées aux situations de maltraitances pour lesquelles elle est alertée.**

Ainsi, la première source des alertes pour maltraitances reçues en 2020 (47%) est constituée par les familles : dans la majorité des cas, il s'agit de proches qui contribuent à l'aide des personnes en situation de vulnérabilité.

Ce chiffre montre que les aidants sont aussi porteurs de cette indispensable vigilance du quotidien, attentifs à identifier les besoins de ces personnes, variables d'un jour à l'autre, mais aussi les changements d'attitude ou de comportement, premiers signes possibles d'une situation de maltraitance débutante. Cette vigilance s'exerce évidemment d'abord vis à vis des personnes vivant à domicile (41% des alertes lancées par les familles), mais elle se prolonge aussi lorsque ces personnes résident en établissement médicosocial (68% des alertes lancées par les familles).

Les proches aidants sont eux même directement confrontés à des enjeux de prévention des maltraitances, en particulier des négligences, lorsque la charge représentée par ces aides devient lourde et dépasse les possibilités personnelles de l'aidant, aussi investi soit-il.

**La Fédération 3977 contre les maltraitances entend développer ses échanges et ses coopérations avec les aidants et leurs associations, pour contribuer à leur soutien, à leur sensibilisation aux facteurs qui influencent la survenue des maltraitances, et leur formation pour prévenir et réagir à ces situations.**